

N° 85 - bimensuel - 7 juillet 2001

# LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture  
et de la communication

Ministère  
de la culture et  
de la communication

3, rue de Valois  
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture  
www.culture.gouv.fr

**LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR  
LE DROIT D'AUTEUR DANS LA  
SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION  
A ÉTÉ ADOPTÉE**

**LA SCULPTURE  
CONTEMPORAINE ESPAGNOLE  
AU PALAIS-ROYAL**

**Dossier**  
**Une époque  
nouvelle de  
l'action  
culturelle**



**Dossier :****Rapport Lextrait**

page 7

**Actualité****50 ans de sculpture espagnole au Palais-royal**

De juin à septembre 2001

page 2

**Henry-Claude Cousseau**

« la nouvelle physionomie de l'ENSBA »

page 4

**Regards croisés de deux cinéastes sur la Hongrie**

Saison hongroise en France

page 6

**Union Européenne**

Adoption de la Directive relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information

page 12

**Portrait****Chantal Colleu-Dumond**

« Fontevraud deviendra une villa Médicis du multimédia »

**Directeur de la publication :** Jacques Vistel**Directeur de la rédaction :** Jean-Paul Ciret**Rédacteur en chef :** Paul-Henri Doro : 01 40

15 83 65 assisté par Florence Hulak

**Comité de rédaction :** Anne-Sophie Barreau, Lionel Bertinet, Jacques Bordet, Adeline Boulanger-Coustou, Emmanuel Boutier, René Bouvet, Robert Fahr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Annie Gay-Waver, Anne Laborde, Philippe Larollière, Martine Lehmans, Vincent Lorenzini, Audrey Ouaki.**Conception graphique :** Jeanne Verdoux**Maquettiste :** Emmanuel Boutier**Crédits photographiques :** Farida

Brechemier-Guerdjou

**Impression :** Maulde et Renou**N° de commission paritaire :** 1290 AD,

nouvelle série

**Tirage :** 36 000 exemplaires**2 F** le numéro**Pour recevoir la lettre d'information :**

Adresser une demande écrite au DIC,

Ministère de la culture

et de la communication

3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01

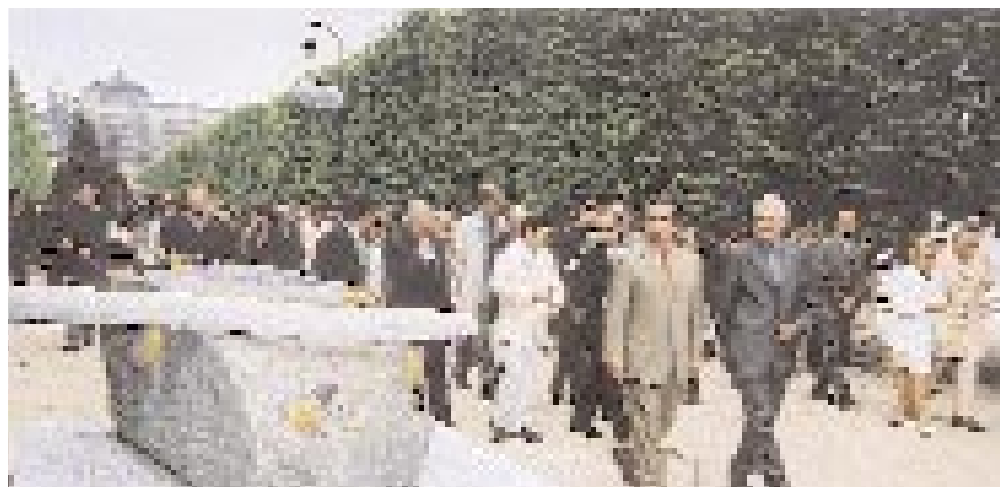
Fax : 01 40 15 81 72, Minitel : 3615 Culture,

internet : <http://www.culture.gouv.fr>**CINÉMA**

# 50 ANS DE SCULPTURE ESPAGNOLE AU PALAIS-ROYAL

## Jusqu'au 23 septembre 2001

Après le succès des trois précédentes manifestations organisées par l'association sculptures au Palais Royal, « Lipchitz » (1998), « Abakanowicz-Pepper » (1999), et « L'Homme qui marche » (2000), Catherine Tasca et Michel Duffour ont décidé de renouveler le principe d'une exposition de sculpture contemporaine dans les jardins du Palais-Royal. Cette année nous sommes conviés à parcourir un demi-siècle de sculptures espagnoles, à travers vingt artistes, de Barceló à Miró. Une fois encore, le jardin du Palais-Royal offre la possibilité de découvrir, en toute liberté, quelques unes des plus belles œuvres de l'art moderne et contemporain. L'exposition, coproduite avec la ville de Madrid, sera ensuite présentée dans le Parque del Retiro, à l'automne 2001.



*Unicornio de laciana con 4 moscas, (1999) d'Eduardo Arroyo © Franck Fleury*



### 3/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
7 JUILLET 2001



*Hombre de pie, (1999) d'Antonio López-García © Franck Fleury*



*Maculino/femenino, (2001) d'Eduardó Ûrculo © Franck Fleury*



*Mobili, (2001) de Miquel Barceló © Franck Fleury*

La *Femme se coiffant* de Picasso, exposée dans les bâtiments du Ministère de la culture, est un hommage à la sculpture espagnole : elle annonce toute la vitalité dont témoignent les œuvres du demi-siècle suivant, présentées dans les jardins du Palais-Royal.

De tous les artistes exposés, Miró est le seul disparu, et fait figure de phare. A la lisière du surréalisme et de l'abstraction, Miró a su s'inspirer de l'art populaire pour travailler, avec humour et poésie. L'un de ses thèmes favoris, la femme et l'oiseau, est ici remar-

quement représenté. Jorge Oteiza, un des doyens de la scène espagnole, a vécu treize ans en Amérique latine, avant de retourner en Espagne en 1948, où il a apporté une forte impulsion aux techniques sculpturales expérimentales. Les œuvres en acier forgé d'Eduardo Chillida, qui avait découvert la sculpture contemporaine dans le Paris des années quarante, constituent l'un des grands moments de la sculpture moderne européenne. Elles ont inspirées de belles réflexions à

Bachelard  
où à

Heidegger. Proche de Chillida, Pablo Palazuelo a construit une poétique de l'espace faite de réflexion sur la géométrie et de tension spirituelle. Antoni Tàpies, un des fondateurs de la revue et du groupe « Dau al Set » (la septième face de dé) en 1948, et grand ami de Miró, a évolué d'un art nocturne et onirique à un art grave et dépouillé. Martin Chirino a été membre du groupe madrilène « El Paso », la principale plate-forme de l'expressionnisme abstrait, jusqu'à sa dissolution en 1960. Ses chants à l'Atlantique comptent parmi ses œuvres les plus inspirées. Les subtiles sculptures en marbre d'Andreu Alfaro, membre dans les années cinquante du groupe « Parpallo », nous révèlent un artiste méditatif, concentré, puriste. La tradition du peintre qui pratique la sculpture compte aujourd'hui en Espagne avec les figuratifs Antonio López-García, Eduardó Arroyo, Eduardó Ûrculo et surtout Miquel Barceló, dont une rétrospective avait été donnée au Jeu de Paume en 1996, et dont les céramiques ont été exposées l'année dernière au Musée des Arts Décoratifs. La grande diversité de cette tendance apparaît de façon saisissante, lorsqu'on compare l'ex-

trême réalisme de López García, à la figuration narrative et pleine d'humour d'Eduardó Arroyo, à celle d'Eduardó Ûrculo, qui aime à évoquer le voyage et l'errance, ou au foisonnement de ligne des jeux ironiques d'Andrés Nagel. L'art conceptuel, un des phénomènes marquant des années soixante-dix, est ici représenté par Nacho Criado. Quant à Sergi Aguilar, héritier de la géométrie et du minimalisme, et Miquel Navarro, tout autant maître de son langage dans le travail de la terre cuite que dans les grandes constructions métalliques, ils sont deux grands acteurs du formidable renouveau de la sculpture au début des années quatre-vingt. Manolo Valdès, qui a été choisi pour représenter l'Espagne à la Biennale de Venise de 1999, s'est illustré par sa peinture contestataire, et aborde la sculpture avec le même questionnement. Enfin, Jaume Plensa, Francisco Leiro ou Xavier Mascaró ouvrent l'exposition vers le futur. Si le premier combine construction et concept, les deux autres doivent être contemplés comme des expressionnistes.

<http://www.culture.fr/culture/actualites/sculpture-2001/>



*La dama, (2001) de Manolo Valdès © Franck Fleury*

# HENRY-CLAUDE COUSSEAU

## « LA NOUVELLE PHYSIONOMIE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS »

Henry-Claude Cousseau, conservateur général du patrimoine, est depuis septembre 2000 le nouveau directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (Ensba). Il succède à Alfred Pacquement, qui dirige aujourd'hui le Musée national d'art moderne. Catherine Tasca lui a demandé de poursuivre les efforts, engagés ces dernières années, pour affermir la place de l'Ensba dans le réseau des grandes écoles d'art international, en développant son projet pédagogique, son inscription dans la vie artistique et son ouverture internationale. Henry-Claude Cousseau, qui a notamment dirigé le Capc Musée d'art contemporain de Bordeaux et les musées de Bordeaux de 1996 à 2000, évoque « la nouvelle physionomie de l'Ensba ».



Henry-Claude Cousseau © DR.

### Comment votre nomination à la tête de l'Ensba s'inscrit-elle dans votre itinéraire professionnel et intellectuel ?

Prendre la direction de cette école est en quelque sorte, pour moi, un retour aux sources. Au cours de ma carrière dans les musées, je me suis toujours passionné pour l'art vivant et, comme historien d'art et critique, j'ai surtout porté mon attention sur les processus de la création. L'Ensba, c'est l'amont de la création artistique, le moment de sa genèse. Une école d'art est aussi à mes yeux une école de vie. Les élèves y construisent leur identité au fil de leurs recherches. Aider de futurs artistes à trouver leur voie, dans un lieu comme celui-ci où il y a tant à faire, constitue une perspective exaltante.

### Comment l'Ensba manifeste-t-elle sa vocation internationale ?

Ouverte sur le monde, elle compte 650 étudiants, dont un

tiers d'étrangers, ce qui représente plus de 50 nationalités. Tous les ans, nous invitons, en complément de l'effectif des quelque 60 professeurs, une dizaine de personnalités dont la plupart viennent à dessein de l'étranger : Chine, Canada, Autriche... Des artistes de premier plan tels Barbara Leisgen, Giuseppe Penone, Richard Deacon, Tony Brown, Pat Andrea, Erik Dietman... qui résident à l'étranger ou en sont originaires, font partie du corps enseignant.

Nous gérons par ailleurs 30 conventions d'échanges avec des établissements prestigieux d'Asie, d'Amérique du Nord et du Sud et d'Europe. Chacun de nos étudiants effectue un important séjour à l'étranger durant son cursus.

Enfin, nos expositions circulent. Le Musée d'art et d'histoire de Genève, puis la Frick Collection de New York, accueilleront bientôt nos « Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle ».

### Quel est votre projet pédagogique ?

Je souhaite que la pédagogie de l'école fasse, d'ici à deux ans, l'objet d'une réforme significative, pour mieux accompagner, voire anticiper, les mutations des pratiques artistiques. Le système traditionnel des ateliers doit s'ouvrir à des projets transversaux, et notre enseignement s'enrichir de nouveaux champs : nouvelles technologies et nouvelles images, son, expression corporelle, mise en espace et lumière... Nous ouvrons un poste pour un projet pédagogique en rapport avec les nouvelles technologies, et pour coordonner l'ensemble de nos activités dans ce domaine. Pour lutter contre l'inévitable cloisonnement des ateliers, je désire favoriser tout projet permettant que les disciplines dialoguent entre elles. Nos départements : peinture, dessin, sculpture, mise en espace, et multimédia, se doteront chacun d'un responsable choisi au sein du corps enseignant. Ce responsable devra concevoir et conduire un projet pédagogique propre à son département, mais en relation avec les deux autres, voire avec des établissements extérieurs. Les étudiants se confronteront ainsi, naturellement, à une pluralité d'expériences. Dans la même logique, les enseignements théoriques devront s'ouvrir à d'autres disciplines - l'anthropologie par exemple - essentielles pour appréhender, à l'heure de la globalisation, la création contemporaine dans ses relations avec les cultures non européennes.

## 5/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
7 JUILLET 2001

### **Vous reformerez aussi la 1ère année d'études.**

Aujourd'hui, un étudiant qui accède à l'Ensba peut entrer dans un atelier et y rester cinq ans. Il lui est difficile de se repérer dans la configuration de l'école, et de mesurer la richesse des instruments qu'elle propose. La nomination d'un coordinateur spécifique, par ailleurs chef d'atelier, nous permettra de mieux structurer l'accueil des nouveaux venus. Des rendez-vous réguliers avec les 120 étudiants de 1ère année, et l'évaluation continue de leurs projets, amèneront le coordinateur à orienter chacun d'eux vers les enseignants, les ateliers et les expériences les mieux appropriés à ses recherches et à ses attentes. Au cours de cette "propédeutique" très souple, l'étudiant construira son identité en se confrontant à une pluralité de pratiques artistiques, auprès de tuteurs choisis dans différentes disciplines. La multiplication des rencontres et des discussions, ici et là, dans les ateliers et les cours, participe totalement du décloisonnement que je veux instaurer. L'objet du contrat qui lie un étudiant à un professeur ne portera plus sur la simple assiduité à un atelier, mais sur l'élaboration même d'un projet.

### **Proposez-vous des dispositifs particuliers aux jeunes artistes diplômés ?**

Nous développons un programme de recherches depuis un an. Il permet à 7 ou 8 jeunes plasticiens diplômés de travailler, et de préciser leur démarche,

avec des personnalités du monde de l'art ou de l'histoire de l'art, dans un atelier de l'Ensba qui leur est propre, et d'y monter collectivement un projet qui peut faire, à Paris comme en Europe, l'objet d'une présentation. C'est ainsi que l'exposition Obsorge se tient actuellement à la Kunsthau de Zug, en Suisse. Franz West accompagne cette année la première promotion, qui comprend deux anciens élèves de l'école et de jeunes artistes venus d'Espagne, du Liban, de Suisse et des Pays-Bas. Tony Brown, qui enseigne dans nos murs, co-dirigera l'an prochain un programme de recherches avec Zahia Rahmani, et nous espérons que Hans Haacke acceptera de prendre le relais de Franz West.

### **Avez-vous d'autres projets ?**

Un lieu qui dispose d'une telle énergie est propice à d'autres actions: devenir, par exemple, le relais de grandes manifestations culturelles dans Paris. Une collaboration est ainsi à l'étude avec le Festival d'Automne, pour un projet de Franz West en 2002, et avec le comité de Saint-Germain, pour leur « Parcours Saint-Germain-des-Prés ». En ce qui concerne les expositions, notre objectif est de montrer les travaux de nos élèves et de diffuser notre patrimoine. Puis d'élaborer des événements liés à la pédagogie de l'école, et de concevoir des projets spécifiques, en fonction des artistes invités et du dialogue qu'ils instaurent avec le lieu - en particulier dans le cadre du pro-

gramme de recherches. A l'automne, par exemple, une grande exposition, « Des territoires », prolongera le séminaire de Jean-François Chevrier inauguré en 1994. Mais nous développerons aussi la transversalité.

Après avoir accueilli ISEA 2000, symposium des arts électroniques, nous être associés au Printemps des Poètes, au Mois de l'estampe - et prochainement à Germination - nous continuerons à proposer nos espaces à des créateurs de mode pour leurs défilés, à animer des cours pour adultes, à développer notre Mastère multimédia-hypermédia à finalité professionnelle...

Je rappellerai enfin que, par la présentation annuelle de ses diplômés, l'Ensba contribue à donner le ton. Elle draine, entre autres, le public des galeristes et des critiques, et favorise l'essaimage d'associations et de collectifs d'artistes, tels Glassbox, Immanence et Mix, qui reflètent la richesse et la qualité des plasticiens qu'elle forme. De nouvelles initiatives sont à saluer. Des élèves de l'Ecole Centrale, de Sciences-Po Paris et de HEC ont pris contact avec certains de nos étudiants, et montent avec eux des projets qui reposent sur des échanges de compétence.

Trois expositions ont concrétisé ces collaborations. De tels projets, que nous appuyons fortement, vont dans le sens de ce que nous recherchons, et vous pouvez imaginer combien ils me réjouissent.

### **UNE ÉCOLE UNIQUE EN SON GENRE**

*« Son histoire est prestigieuse, nous a déclaré Henri-Claude Cousseau : héritière de l'Académie royale fondée en 1648 par Louis XIV, elle est très étroitement associée à l'histoire culturelle de notre pays. Son implantation exceptionnelle l'inscrit dans un contexte patrimonial et artistique peut-être unique au monde, au centre de Paris : elle se situe à Saint-Germain-des-Prés, près des galeries d'art, du Louvre, du Centre Pompidou, du Musée d'Orsay, de la Galerie nationale du Jeu de Paume, et de tant d'autres lieux d'histoire... Sa structure est d'une richesse sans égale: dotée de collections prestigieuses qui constituent un « musée » à part entière, elle comprend aussi un service éditorial, une médiathèque d'art du XX<sup>e</sup> siècle en libre accès pour les étudiants, et elle organise, dans ses salles du quai Malaquais, des expositions que 40.000 personnes visitent chaque année. L'Ensba est sans conteste une école vivante : l'excellence de ses enseignements la dynamise, elle joue le rôle de « conservatoire » de certaines techniques et disciplines, telles la mosaïque, la morphologie et la fresque; et, semblable en cela à un immense centre culturel, elle a vocation à informer des publics multiples autant qu'à dispenser une formation. C'est ce modèle de diversité et de complémentarité qui en fait un lieu phare au plan internationale ».*

### **Ecole nationale supérieure des beaux-arts**

14, rue Bonaparte 75006 Paris  
Tél: 01 47 03 50 00  
Fax: 01 47 03 50 88

De nombreuses informations sont disponibles sur le site internet de l'Ensba: <http://www.ensba.fr>

# REGARDS CROISÉS DE DEUX CINÉASTES SUR LA HONGRIE

## Saison hongroise en France

### LE CNC RÉAFFIRME SON SOUTIEN À L'ANIMATION

Partenaire privilégié du Festival international du film d'animation d'Annecy, qui s'est déroulé du 4 au 6 juin derniers, le Centre national de la cinématographie a réaffirmé son soutien à travers sa présence au marché et la présentation du réseau national RIAM, lors de la journée consacrée aux nouvelles technologies.

Lancé le 20 février 2001 par Catherine Tasca, Roger-Gérard Schwartzberg, Ministre de la recherche et Christian Pierret, secrétaire d'État à l'industrie, RIAM a la vocation de créer un lieu de rencontre et d'échanges au sein de la communauté des acteurs du domaine et d'encourager financièrement la réalisation de projets de recherche. En 2000, les aides aux programmes audiovisuels en matière d'animation ont représenté plus de 160 millions de francs pour un volume de 276 heures.

De plus, 4 projets de long métrage cinéma ont reçu une aide au développement, 2 ont bénéficié de l'avance sur recettes, 6 ont été agréés par le CNC, 7 projets de films courts d'animation ont bénéficié d'une aide avant réalisation, 4 ont reçu une prime à la qualité et 6 projets ont été aidés au titre des aides aux nouvelles technologies en production cinéma.

Le CNC favorise, aussi, le renouvellement des talents en soutenant des programmes de formation aux métiers de l'animation et le Centre de la Première œuvre pour les jeunes créateurs.



Péter Forgács © D.R.



Béla Tarr © D.R.

Les rétrospectives que le Festival du film de La Rochelle et le Forum des images consacrent aux cinéastes hongrois Péter Forgács et Béla Tarr apparaissent sans nul doute comme les premiers événements cinématographiques majeurs de la saison hongroise en France, avec la découverte de 20 films inédits.

### Une cinématographie méconnue en France

Alors qu'en France, au tournant des années 60, le paysage cinématographique est marqué par l'émergence de la Nouvelle Vague, le cinéma hongrois connaît, lui aussi, au même moment, un nouveau printemps. Les jeunes cinéastes issus de l'École Supérieure du Cinéma, profitant de l'esprit libéral de la politique culturelle de l'époque, décident alors de créer le Studio Béla Balász. Simple ciné-club en 1959, il devient en 1961 un véritable atelier de production permettant à ces jeunes réalisateurs de réaliser leurs propres films en marge des grandes compagnies. Presque tous les cinéastes reconnus en Hongrie - dont, bien entendu, Béla Tarr et Péter

Forgács - passent encore aujourd'hui par ce Studio. Ceux-ci illustrent aujourd'hui les deux tendances de cette école : la première purement cinématographique et la seconde portée par de jeunes artistes-plasticiers qui utilisent la pellicule comme support d'expériences en tous genres et cherchent à fonder un nouvel art multimédia. Depuis la chute du Mur de Berlin, peu de nouvelles du cinéma hongrois - en état de grande fragilité économique - nous sont parvenues en France.

### Béla Tarr et Péter Forgács, regards croisés sur la Hongrie

Pourtant, des cinéastes tels que Béla Tarr et Péter Forgács ont traversé ces années et nous livrent aujourd'hui deux œuvres particulièrement rares sur nos écrans, que le Forum des images et le Festival International du Film de La Rochelle nous proposent aujourd'hui de découvrir. Béla Tarr et Péter Forgács apparaissent comme deux cinéastes complémentaires pour explorer l'histoire de leur pays. Béla Tarr, réalisateur de fiction, nous permet de traverser la Hongrie socialiste avec ses êtres en perdition et ses paysages désolés qui

évoquent les œuvres d'Andrei Tarkovski, d'Alexandre Sokourov ou encore de Sharunas Bartas. Le Festival de La Rochelle, du 29 juin au 9 juillet, et le Forum des images, du 4 au 10 juillet, présentent simultanément l'intégrale de son œuvre, soit onze films, du *Nid familial* (1977) à *Werkmeister Harmonies* (2000) sans oublier son chef d'œuvre, *Satantango*, film de 7h25, véritable somme inscrite sur fond d'effondrement du communisme en Europe de l'Est. Péter Forgács, documentariste-plasticien, vidéaste, nous fait plonger avec ses films dans les méandres de l'Histoire à travers les bobines retrouvées de films amateurs, racontant les vies de familles, les joies, les secrets ou même les bravoures de héros anonymes.

Le Forum des images, parallèlement à l'intégrale Béla Tarr, nous présente neuf de ses films, dont cinq épisodes de la série Hongrie privée.

### Renseignements :

Festival International du Film de La Rochelle, du 29 juin au 9 juillet, tél. : 01 48 06 16 66  
Forum des images, du 4 au 10 juillet, tél. : 01 44 76 62 00, www.forumdesimages

# Dossier

# UNE ÉPOQUE NOUVELLE DE L'ACTION CULTURELLE

bimensuel - 7 juillet 2001 - n° 85

Le secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, a présenté, le mardi 19 juin 2001, les premières mesures qui seront mises en œuvre afin de mieux accompagner les friches, les laboratoires, les fabriques... et autres projets pluridisciplinaires que l'on voit se développer, partout en France, à côté des institutions culturelles, depuis plusieurs années. A l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue au ministère de la Culture et de la Communication, le rapport commandé par Michel

Duffour à Fabrice Lextrait, ancien administrateur de la friche marseillaise de la Belle de Mai, a été rendu public.

Au travers d'un échantillon d'une trentaine de lieux et de projets, cette étude révèle l'extrême diversité de ces aventures artistiques et culturelles, mais également leurs fondements communs.

Le point dans ce dossier.

## MICHEL DUFFOUR

« être à l'écoute des projets,  
sans les institutionnaliser »

Les principaux moments de la conférence de presse de Michel Duffour du 19 juin

« Il nous faut accepter de réviser des attitudes, des comportements, oser dire que l'Etat ne doit pas imposer de normes, qu'il doit être à l'écoute » a déclaré Michel Duffour, en rendant public, le rapport qu'il avait commandé il y a six mois à Fabrice Lextrait au sujet des « espaces et des projets intermédiaires ». Pour le secrétaire d'État, le développement et la multiplication récente de ces expériences rendait nécessaire une première tentative d'appréhension globale de ces « nouveaux territoires de la culture ». La mission confiée à l'ancien administrateur de la friche de la Belle de Mai, à Marseille, avait donc pour principal objectif de permettre d'en « construire une approche raisonnée afin que les services du Ministère de la culture puissent mieux les repérer, les écouter et les accompagner sans pour autant les institutionnaliser, les enfermer dans des catégories ou créer un nouveau label ». La volonté, clairement affirmée de la part du secrétaire d'Etat, de préserver la diversité de ce mouvement, a conduit à attribuer une place majeure à l'étude de cas : l'analyse détaillée d'une trentaine d'expériences constitue donc la première partie de ce rapport, quand la seconde s'attache à repérer les fondements communs de ces expériences.

#### Des espaces de réinvention du social

Ainsi Fabrice Lextrait remarque-t-il que « ces projets sont nés de la

*rencontre d'artistes et de producteurs qui ne trouvaient pas dans les lieux et pratiques institués la possibilité d'inventer de nouvelles formes artistiques et culturelles ».*

En se dotant d'un lieu, les artistes peuvent se libérer des contraintes spatiales (cadre de scène, salle blanche d'exposition, jauge) et temporelles (temps de répétition, durée de diffusion) du dispositif institutionnel, dont ils interrogent ainsi la validité. Autre point de convergence : « le désir est également partagé de se démarquer du rapport de producteur à consommateur, en instaurant une participation active du public ». Cela fait de ces lieux de rencontre des espaces de réinvention du social, qui permettent de réinscrire l'acte artistique au cœur du territoire et du développement local. De plus, en réunissant recherche, création, diffusion, formation, et sensibilisation, ces expériences permettent de rapprocher des domaines que les lieux institutionnalisés ont contribué à éloigner. Les financements publics représentent la plus grande part des ressources, (en moyenne 25 % pour l'Etat, 25 % pour les Communes), même si leur nature est différente de celle des lieux labellisés.

#### Sensibilisation et interministérialité au programme

Et le rapporteur d'insister sur le fait que pour mener une politique culturelle adaptée à ces expériences, il faut s'attacher avant tout au contexte local, afin que soient prises en compte les aspirations des populations et la force des propositions artis-



Conférence de presse du 19 juin de Michel Duffour © Farida Bréchemier-Guerdjou

tiques. Insistant, pour sa part, sur l'importance de sensibiliser tous les acteurs concernés sur le rôle joué par ces espaces dans le développement des territoires, mais également dans le développement des pratiques artistiques, Michel Duffour a annoncé un programme de sensibilisation et d'accompagnement de ces initiatives, et la création d'une équipe opérationnelle chargée d'aider au développement de ces espaces. » Ainsi une dizaine de rencontres régionales, qu'il animera personnellement et qui réuniront élus, porteurs de projets et services déconcentrés de l'Etat, seront organisées à l'automne 2001.

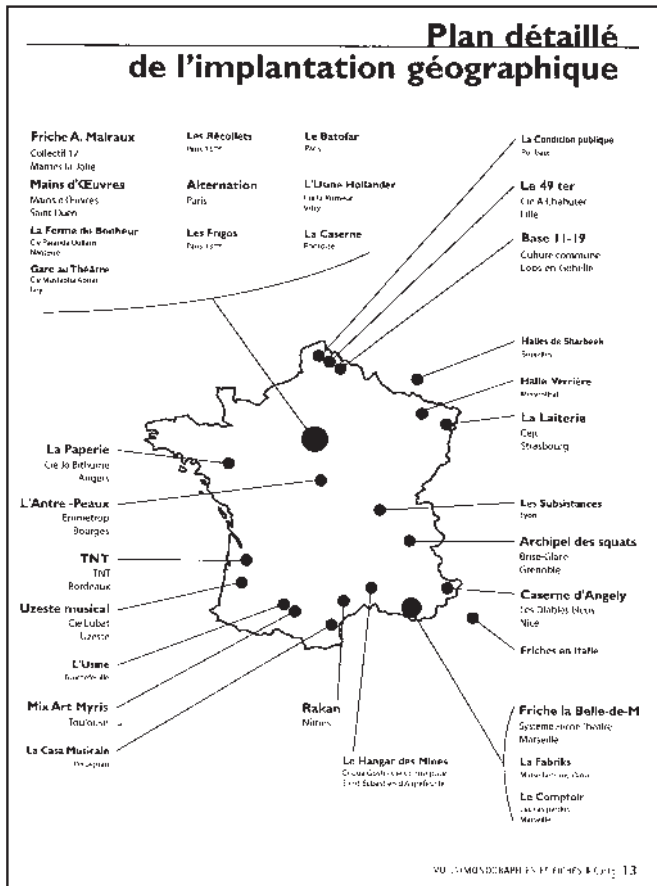
» Un colloque international, organisé par le ministère de la Culture et de la Communication, en collaboration avec l'Agence Française d'Action Artistique (AFAA), se tiendra en janvier 2002.

Enfin et afin de favoriser une approche résolument interministérielle, le secrétaire d'État a également annoncé :

» le renforcement du suivi de ces initiatives au sein du ministère de la Culture et de la Commu-

nication. Ainsi, la Délégation au développement et à l'action territoriale (DDAT) assurera un rôle accru de coordination entre les directions centrales et déconcentrées. Une réflexion sera engagée avec les inspections de la création artistique sur les modalités de l'évaluation. Les services du Patrimoine seront sensibilisés et mobilisés, et la direction multimédia du CNC associée. La Directive nationale d'orientation, adressée aux Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), développera ce nouveau champ artistique et indiquera nettement la place qu'il doit occuper dans l'intervention de l'Etat. » La création d'une petite équipe opérationnelle, interministérielle, qui serait au service de l'Etat déconcentré comme des collectivités territoriales, pour dispenser conseils, expertises et mutualiser les savoir-faire. Michel Duffour a précisé que celle-ci pourrait être installée au sein de l'Institut des villes - Groupement d'intérêt Public regroupant six ministères, six associations d'élus et la Caisse des dépôts et consignations.





Pas moins d'une trentaine de lieux et de projets ont été observés, formant un échantillon représentatif mais non-exhaustif.

## EMMETROP À L'ANTRE-PEAUX, BOURGES

« Faire des propositions qui peuvent trouver un écho dans la ville »

Concerts, expositions, événements de rue... l'association Emmetrop, créée à Bourges en 1984 par des étudiants de l'école d'art, s'engage dans la ville en multipliant les initiatives. Mais son image de « dérangeuse », qu'elle se plaît à cultiver, la confronte à une pression institutionnelle, et rend son ancrage local difficile. En 1992,

l'association finit par investir une ancienne usine laissée en friche, baptisée « Antre-Peaux ».

### Le projet

Emmetrop refuse la spécialisation, et engage un travail pluridisciplinaire centré sur la musique et les arts plastiques. Le parcours de l'association, qui a toujours cultivé son décalage

face aux exigences de la consommation culturelle, a souvent été conflictuel. Ainsi, travaillant dans le domaine des musiques actuelles, elle s'est toujours efforcée de confronter le public à toutes sortes de propositions, en brouillant les pistes des programmations attendues. En effet, le projet vise avant tout à créer de nouveaux rapports entre art et population. La diffusion artistique au sein de la ville est donc une des priorités d'Emmetrop, qui la conduit à produire de nombreux festivals.

### L'organisation

Pour ne pas s'enfermer dans son propre projet, Emmetrop crée de multiples niveaux d'accompagnement pour les artistes, ou des associations : *Bandits-Mages* pour l'art vidéo, *Le nez dans les étoiles* pour les arts du cirque, *Eko'N'Ko* pour l'enregistrement musical, *Sonar Lab* pour la création sonore... chaque structure a une convention signée avec Emmetrop et la ville, ce qui assure leur indépendance, tout en laissant à Emmetrop la possibilité de garantir le sens des projets, et d'en répartir les localisations.

### Le lieu

Dans cette ancienne usine située dans un quartier pavillonnaire du sud de Bourges, de nombreux espaces ont été créés : *Le Transpalette*, un lieu d'art contemporain, qui se développe sur trois niveaux, *l'Usina-Son*, complexe de trois studios de répétition, *Sonarlab*, studio de création sonore, la galerie *Haidouc*, l'Espace Culture Multimédia, le Chapiteau de l'école du cirque.

### Un engagement

### dans les quartiers

L'association initie des projets de formation et de réinsertion qui lui confèrent une fonction sociale reconnue. Elle joue un rôle important dans un certain nombre de politiques en faveur de la jeunesse, comme par exemples les opérations de prévention. De plus, en collaboration avec le service public de l'emploi, elle organise des stages sur les métiers du spectacle et de l'animation. Cet engagement se traduit aussi par une convention avec le ministère de la Justice, qui permet de purger sur les sites de l'Antre-Peaux les peines de travaux d'intérêt général.

### Les moyens

Le budget total du site était de 4,4 millions de francs en 2000, et une augmentation de 30 % est prévue pour 2001. L'Etat en finance 63 %, dont 33 % par le Ministère de l'Emploi, et 20 % par le ministère de la culture. La friche est en l'attente d'un projet de réhabilitation, dont la première tranche de travaux est évaluée à 20 millions de francs.

» Le rapport de Fabrice Lextrait est consultable et téléchargeable sur le site Internet du Ministère de la culture et de la communication (<http://www.culture.fr>)  
 » Il paraîtra en septembre 2001 à la Documentation Française.  
 » Afin de suivre les mesures annoncées le 19 juin, et en particulier l'organisation des tables-rondes régionales et du colloque international, Fabrice Lextrait vient d'être nommé au cabinet de Michel Duffour pour l'organisation.

## « ALTERNATION », PARIS

« un projet  
au cœur de la ville »

### Un vrai lieu de culture de quartier

Eduardo Alberggia était l'une des figures emblématique des squatters parisiens. Au début de l'année 2000, il décide de partir à la recherche d'un nouveau lieu. En mars, le bâtiment situé 19-21 rue Pierre-Bourdan, dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement, est investi par les premiers artistes, rapidement rejoints par les squatters expulsés de l'avenue Matignon. Le groupe se baptise « *Alternation* ». Il se donne alors comme objectif de légaliser l'occupation de l'immeuble, afin de pouvoir développer un projet sur le long terme.

### Le lieu de toutes les créations

Le rez-de-chaussé du bâtiment est utilisé comme salle d'exposition et salon de musique. Les étages abritent de nombreux ateliers et les chambres des permanents. Dans les caves, un petit théâtre a été aménagé, et les garages sont répartis en ateliers et en petites galeries. Le site accueille en tout 14 ateliers, 1 médiathèque, 2 galeries d'exposition, 2 salles de spectacle, 6 espaces de répétitions, 4 studios de musique électronique, et un laboratoire photo.

### Un projet indépendant

C'est à la fois le désir d'un lieu en prise avec la vie de la cité, dans lequel différentes disciplines se côtoient, et où de nouveaux rapports au public puissent s'inventer, et l'insuffisance des structures existantes qui est

à l'origine du projet. Le groupe 21-19 a en effet bâti son projet culturel, autour de quatre axes majeurs: accueillir des artistes de tous les horizons, qu'ils soient permanents (12 personnes), résidents (15 personnes), ou non résidents (100 personnes). Réunir des publics très différents dans un lieu de création qui suscite intérêts et curiosités. Développer une culture de proximité et créer du lien social. Enfin, toujours rechercher l'expérimentation. Ce programme, soutenu par une organisation et une responsabilité collective, permet de fonder un véritable propos sur « *le rôle de l'artiste en ville* ».

### Rapport économique

Un des éléments centraux de la revendication des squatters concerne la localisation des futurs lieux qui pourraient leur être concédés. Ainsi le collectif Croustie's a-t-il vendu au squat de Matignon des œuvres d'art pour une somme totale de 230 000 F, en quatre mois, alors que peu de collectionneurs l'ont suivi à *Alternation*: on y vit plus de l'économie solidaire que du marché de l'art.

### Inter-Squat

Un timide rapprochement des squats artistiques s'est mis en place autour d'un Inter-Squat, afin de définir une plate-forme commune, qui permette d'obtenir des contrats de confiance, ou d'autres baux d'occupation précaire.

## LE COLLECTIF 12, FRICHE ANDRÉ MALRAUX, MANTES-LA-JOLIE

« Un lieu singulier entre création et population création »

Lorsque Sylvie Bessenay est nommée à la Direction des affaires culturelles à Mantes-La-Jolie en 1996, la ville ne dispose pas d'une offre culturelle vraiment organisée. Pour répondre à la demande locale très forte, la municipalité décide alors de faire le pari inattendu d'un lieu de création atypique, pluridisciplinaire, international, pouvant se localiser dans une friche qu'elle a rachetée.

### Un projet collectif

Les artistes réunis par le metteur en scène Catherine Boskowitz, sous le nom de *collectif 12*, désireux de réaliser un projet d'implantation dans une ville, sont alors contactés. De l'adéquation de la commande et du désir du collectif 12 naîtra donc, en 1998, l'histoire de la friche de Mantes. Peu à peu, par le travail en commun, se forge l'identité d'un groupe où les décisions, le choix des projets, s'élaborent collectivement.

### Un lieu ouvert.

L'implantation du site au centre de la ville est déterminante pour le travail du collectif, qui revendique le partage de la création, propose à la population de donner à voir ses propres combats et utopies. Il s'agit d'interroger l'espace urbain et ce qu'il dit de ses habitants, de montrer que l'œuvre émane de la communauté. Pour répondre à l'importante demande locale, le *collectif 12* collabore régulièrement avec les autres structures culturelles de la ville, et s'efforce

de tisser un début de réseau international. Ainsi, des relations ont été nouées avec les artistes du *Garage* à Alexandrie.

### Une production difficile

Pour les deux premières années, chaque projet a eu un accompagnement spécifique. Par exemple, les *tours sonnantes* ont fait l'objet d'une commande spécifique de la ville, et la résidence du *Komplex Kapharnaëum*, organisée conjointement avec le *Batofar* et *l'Echangeur*, a reçu une aide de la Drac. Les moyens dont dispose le collectif nécessitent sans cesse cette gymnastique de production, car les projets ne peuvent fonctionner qu'en réponse aux opportunités qui se présentent. Pour pouvoir programmer une production plus forte, qui établirait une véritable permanence artistique, il faudrait trouver un système de financement moins dépendant des projets.

### Les moyens.

La production et les ateliers permettent en moyenne de salarier les artistes à mi-temps. La ville met à disposition la friche pour quatre ans, renouvelables. Le budget est de 2,3 millions de francs en 2 000, financé à 40 % par la ville, 30 % par le Ministère de la culture. Il est de 5 millions de francs en 2 001, l'augmentation étant financée par une forte diversification des partenariats, et une augmentation des financements publics.

## 11/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
7 JUILLET 2001

### Bourse

#### PHILIPPE MURAY, LAURÉAT DE LA DEUXIÈME BOURSE CIORAN DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

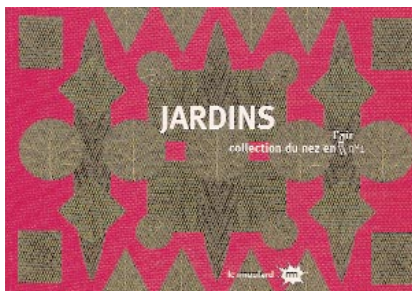
La deuxième bourse Cioran est attribuée par le Centre national du livre à Philippe Muray. Né en 1945, Philippe Muray est l'auteur de quatre romans (le dernier en date, *On Ferme*, est paru aux Belles Lettres en 1997) et dix essais dans lesquels il pose un regard acide et anticonformiste sur la société actuelle. Après ses *Exorcismes Spirituels I et II* (Belles Lettres en 1997-98), dont un choix a récemment été réédité par Gallimard (*Désaccord Parfait*, 2000), Ph. Muray a publié deux volumes de chroniques - *Après l'Histoire I et II* (Belles Lettres, 1999-2000) - où il a ébauché, à partir d'événements de l'actualité ou de *choses vues, une psychopathologie de la vie quotidienne*. Il a également publié un essai sur le XIX<sup>e</sup> siècle (*Le XIX<sup>e</sup> siècle à travers les âges*, Denoël 1984, rééd. Gallimard 1999), ainsi qu'une monographie consacrée à *Céline* (Le Seuil, 1981 ; rééd. Gallimard 2001). Il a aussi collaboré et collabore à de nombreuses revues, dont *L'Atelier du Roman*. La bourse Cioran, d'un montant de 120 000 francs, a été créée à partir du legs des droits d'auteur de l'œuvre d'Emil Cioran fait au Centre national du livre par Simone Boué, compagne de l'écrivain, à charge pour l'établissement d'offrir chaque année une bourse à un écrivain d'expression française, ayant publié au moins un essai. Le comité réunissant Hector Bianciotti, de l'Académie française, Jean-Sébastien Dupuit, président du Centre national du livre, Yannick Guillou, exécutif littéraire d'Emil Cioran et Georges Liebert, éditeur, a choisi le lauréat parmi les trente auteurs qui avaient déposé leur candidature.

Les candidats à la prochaine bourse Cioran devront se faire connaître auprès du Centre national du livre et déposer un dossier avant le 1er octobre 2001.

www.centrenationaldulivre.fr

Contact : bureau des auteurs

Tél : 01 49 68 03 03



« Jardins » © Edition « le moutard »

### Publication

#### UN GUIDE POUR LES ENFANTS À TRAVERS LE MONDE DES JARDINS

Le Nez en l'air est une nouvelle collection des éditions du Moutard consacrée au patrimoine artistique et culturel qui s'adresse à des enfants à partir de 10 ans. Son format à l'italienne met largement en valeur une iconographie variée (photos, dessins, pâte à modeler) et un texte d'un haut contenu scientifique, animé de jeux, d'informations pratiques et de rubriques (lectures, sites internet, astuces, recettes...). Le Ministère de la culture et de la communication, comme de nombreux partenaires privés, a apporté une aide à la réalisation et à la publication du premier et très beau numéro Jardins.

L'originalité de la collection réside aussi dans son mode de diffusion : les ouvrages de la collection du Nez en l'air ne sont pas vendus, mais vont à la rencontre des publics les plus divers dans les réseaux des partenaires de la publication. Pour Jardins, la plaquette est ainsi diffusée gratuitement aux partenaires du bureau des jardins et du patrimoine payager de la DAPA, des DRAC Bourgogne et Rhône-Alpes, de la Fondation d'entreprise Gaz de France, du Groupement national interprofessionnel des semences et plants..., ainsi qu'à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu à Lyon, dans les agences du Progrès et dans les FNAC des deux régions concernées. Pour toute demande individuelle, les éditions du Moutard peuvent assurer aussi l'envoi de la plaquette.

Contacts : DRAC Bourgogne Frédérique Boura 03 80 68 50 87, DRAC Rhône Alpes Michel Kneubühler 04 72 00 44 49, DAPA Quitterie Delègue Tél : 01 40 15 82 42

### Théâtre

#### TRANSFERT THÉÂTRAL Des bourses franco-allemandes pour la traduction de textes de théâtre contemporain.

Le théâtre moderne compte parmi les formes majeures d'expression artistique d'un pays, et doit, pour

cette raison, jouer un rôle principal dans les échanges culturels internationaux. La réussite de ces échanges reste pourtant étroitement dépendante de la qualité de la traduction, qui seule permettra à la pièce de passer les frontières. Afin de renforcer les relations culturelles entre l'Allemagne et la France, le programme « transfert-théâtre » décerne chaque année quatre bourses pour la traduction de deux pièces allemandes et deux françaises d'auteurs contemporains. Chaque bourse, d'un montant maximum de 2 500 Euros, est évaluée suivant l'ampleur et la difficulté du texte. La date limite de dépôt des dossiers est le 30 septembre de chaque année.

#### Dépôts de candidature :

Pour les pièces de langue française traduites en allemand : Bureau du Théâtre et de la Danse. Transfert Théâtral. Kurfürstendamm 211.

Pour les pièces de langue allemandes traduites en français : Goethe Institut Inter Nationes Lyon - Theater Transfert. 18, rue François Dauphin, 69002, Lyon.

### CONGRÈS

#### L'ART, DES ARTISTES ET DES PROFESSIONS

15, 16 novembre 2001, à Nantes.

Qu'ils soient artistes, élus, enseignants, galeristes, directeurs de centre d'art, de musées, de FRAC, éditeurs, ou encore représentant de l'Etat et des collectivités territoriales... l'ensemble des acteurs de l'art contemporain sera réuni autour de deux journées de rencontres, de réflexion et de travail. On y étudiera les liens entretenus par les artistes avec les professionnels de l'art, ainsi que la manière dont leur activité transforme, voire redéfinit, la nature et l'exercice de chacune de ces professions. Le troisième Congrès Interprofessionnel de l'Art Contemporain devrait permettre de poser les bases d'un « observatoire interprofessionnel de l'art

contemporain », qui poursuivra ce travail dans la durée. A l'occasion de ce congrès, de nombreuses manifestations artistiques se dérouleront à Nantes du 15 au 18 novembre.

CIPAC, La Fleuriaye,  
F-44470 Carquefou : 02 28 01 58 15  
pac.free.fr



Biennale d'art contemporain de Lyon. « connivence » © René Walker

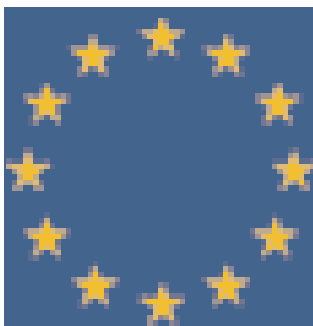
#### CONNIVENCE, 6<sup>e</sup> BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DE LYON

Du 23 juin au 23 septembre

La création contemporaine a voulu dépasser les frontières entre les arts : La sculpture devient sonore, la musique visuelle, la danse s'expose... D'où une « connivence » entre arts visuels et vivants, entre la forme plastique, le son, l'écrit et la vidéo, entre la vie et l'art... Les commissaires des sept champs de la création présentés à la Biennale ont été choisis pour cette capacité à déborder les limites assignées à chacun des arts. Les photographies des 17 artistes invités nous feront glisser du quotidien à la fiction, en passant par le virtuel. Le cinéma sera représenté par une vingtaine de films anonymes, qui nous révèlent ce que le quotidien a d'invisible. On verra que la danse est partout, du premiers pas d'un bébé au chassé-croisé des taxis new yorkais, en passant par les films de kung fu... Le monde du jeu vidéo nous apparaîtra dans toute sa dimension musicale et cinématographique. Les trois écrivains sélectionnés porteront la littérature hors de leur livre. Enfin, musiciens et dramaturges ont été choisis pour le caractère surprenant et inclassable de leur travail.

#### Biennale de Lyon

3, rue du Président Edouard Herriot  
BP 1137, 69203 cedex 01.  
www.biennale-de-lyon.org



## UNION EUROPÉENNE

# Adoption de la directive relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information

Avec l'adoption le 9 avril dernier de la directive du Conseil et du Parlement européen relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information, l'Union européenne dispose enfin d'un instrument à même d'encourager la société de l'information à l'intérieur de l'espace européen. La directive adapte en effet le régime juridique du droit d'auteur au contexte de la reproduction numérique et instaure en la matière des règles du jeu minimum égales parmi les Quinze. Après sa publication, les Etats membres auront dix-huit mois pour transposer la directive dans leur droit national.

Le texte de la directive reconsidère chaque élément de la protection de la propriété intellectuelle en fonction du contexte particulier issu de la société de l'information.

S'agissant du [droit de reproduction](#), la directive protège les auteurs, les exécutants, les radio-diffuseurs ainsi que les producteurs de disques et de films contre la reproduction et la diffusion non autorisées de leurs œuvres, exécutions, enregistrements et films. Un certain

nombre d'exceptions à cette protection est cependant prévu. Outre une exemption obligatoire dans des conditions très précises en faveur des fournisseurs de services et des entreprises de télécommunications, la directive comporte une liste détaillée d'exceptions facultatives au droit de reproduction en faveur des personnes voulant faire des copies pour leur usage privé, des bibliothèques, des établissements d'enseignement, des radios, des hôpitaux, des prisons, des handicapés ou de la presse. A noter qu'à l'initiative du Parlement européen, le paiement d'une compensation équitable a été prévue dans trois cas spécifiques (photocopie, copies privées et copies destinées à être vues ou écoutées dans les institutions sociales à but non lucratif)

S'agissant du [droit de distribution](#), le texte met fin aux disparités entre les Quinze en la matière. Dès lors qu'un produit protégé est commercialisé dans un des Etats membres par le titulaire d'un droit ou avec son consentement, il ne sera plus permis d'en limiter la distribution ultérieure dans la Communauté.

Ainsi les ayants droit auront-ils la garantie que leurs droits seront également protégés quel que soit le pays membre au sein duquel leurs œuvres et productions circuleront. En outre, la protection des ayants droits contre les importations parallèles en provenance d'Etats ayant une législation moins favorable sera de la sorte préservée.

S'agissant enfin du [droit de communication au public](#), le droit exclusif d'autoriser ou interdire toute communication au public des œuvres originales ou de leur copie inclut les services « à la demande », qui sont appelés à un fort développement dans le cadre de la société de l'information.

Afin que l'édifice juridique en matière de droits de la propriété littéraire et artistique soit complet, reste à présent que soit adoptée la directive sur le droit de suite, suite à conciliation entre le Parlement européen et le Conseil, laquelle donnera droit aux artistes à une partie des recettes issues de la revente de leurs œuvres originales.

## « ce texte est une amorce de droit communautaire dans la société de l'information »

Questions à Eric Baptiste, secrétaire général de la CISAC (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs) et à Laurence Bony, chef de la division des médias audiovisuels de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)

**La directive relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information parvient-elle à concilier d'une part la nécessaire protection du droit d'auteur et d'autre part la prise en compte de la révolution numérique ?**

**Eric Baptiste :** Le principal, et je dirais presque unique, mérite de cette directive est de confirmer l'application du droit d'auteur aux réseaux et services numériques. De plus, ce texte est une amorce de droit communautaire en la matière, ce qui devrait permettre à l'Europe de ne pas être trop en retard par rapport à d'autres pays, comme les Etats-Unis. Toutefois, le gros défaut de la directive est qu'elle ne procède pas à une vraie harmonisation, puisqu'elle reprend et consacre l'essentiel des particularismes nationaux.

Elle risque ainsi d'être très difficile à transposer dans les législations nationales du fait des nombreux considérants contenus dans le texte et des possibilités d'exceptions. La longue liste des exceptions aux droits de reproduction, de communication au public et de distribution, marque véritablement les limites des ambitions de l'harmonisation législative du droit d'auteur. Elle distille dans les esprits l'idée que le droit d'auteur pourrait être un obstacle à la circulation des oeuvres, de la connaissance et de la culture en général. On doit d'ailleurs craindre qu'avec une telle liste d'exceptions facultatives, les « lobbies » se déchaînent dans tous les pays pour que ces exceptions soient introduites là où elles n'existent pas. La plus grande vigilance s'impose donc aux représentants des créateurs, lesquels invitent le législateur français à faire preuve de fermeté pour éviter tout retour en arrière.

**Laurence Bony :** Si la directive contient des aspects positifs, il est regrettable qu'elle laisse aux Etats membres la possibilité d'adopter d'aussi nombreuses exceptions - une vingtaine - aux droits des auteurs. S'il est vrai que ces exceptions sont - sauf une - facultatives, elles peuvent conduire dans certains Etats à un affaiblissement de la protection reconnue aux créateurs et en même temps, en cas de poli-

tiques divergentes mises en oeuvre dans les différents Etats, à un manque d'harmonisation

**Quelles perspectives sont envisageables avec l'entrée en vigueur de la directive ?**

**Eric Baptiste :** Telle qu'elle est, la directive laisse la porte ouverte à de nombreux contentieux qui n'ont pas été réglés au niveau européen et qui s'exprimeront au niveau national lors de sa transposition dans les différentes législations. Heureusement, la liste des exceptions contenue dans la directive est exhaustive et les auteurs et compositeurs n'ont pas à en craindre de nouvelles. Mais cette directive n'a pas que des aspects négatifs et, comme le souligne son rapporteur M. Boselli, on ne peut que se réjouir d'un texte qui fournit « *une base légale pour protéger la protection intellectuelle dans la société de l'information* ».

**Laurence Bony :** Il convient tout d'abord que la directive ne conduise pas, du fait des possibilités d'exceptions qu'elle offre, à une diminution de la protection reconnue aux créateurs dans notre pays. Sous cette réserve, la directive permet de fixer le cadre juridique dans lequel vont s'inscrire les négociations menées par la SACEM afin d'aboutir à la conclusion d'accords appropriés avec les utilisateurs de son répertoire dans le cadre de la société de l'infor-

mation des législations sur le droit d'auteur dans l'Union européenne.

**Pour le secteur qui vous concerne, comment la directive s'intègre-t-elle dans l'environnement juridique existant ?**

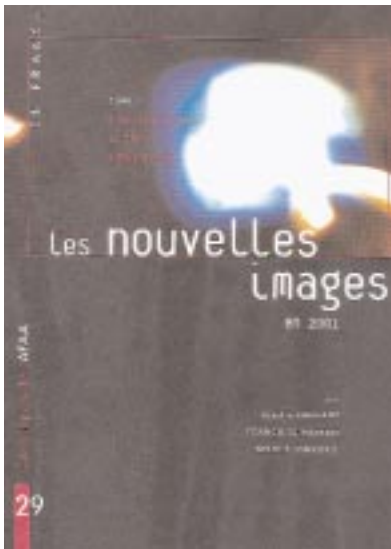
**Eric Baptiste :** La directive européenne concerne tous les répertoires de la création artistique de même que la CISAC représente au niveau mondial les sociétés d'auteurs et de compositeurs gérant tous les répertoires, aussi bien la musique, que l'audiovisuel, la littérature, le théâtre, la chorégraphie, la photographie et les arts graphiques et plastiques.

La directive permet la ratification et l'adaptation au niveau européen des traités internationaux de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) de 1996 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans l'environnement numérique : le Traité sur le droit d'auteur (TDA/WCT) et le traité sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (TIEP/WPPT)

**Laurence Bony :** Dans le domaine des médias, les règles posées par la directive sont très semblables à notre droit actuel. Pour l'essentiel par conséquent je pense que la directive s'intégrera harmonieusement dans notre environnement juridique.

## 14/Actualité

LETTRE D'INFORMATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
7 JUILLET 2001



Les nouvelles images, chroniques n°29 © AFAA

### Publication

#### LES NOUVELLES IMAGES EN 2001 - TOME 1 - TÉLÉVISION, VIDÉO, INTERNET "

Par Alexis Vaillant, Françoise Parfait, Nikola Jankovic

La 29<sup>e</sup> chronique de l'AFAA permet de faire le point sur les questions que posent la convergence de la création contemporaine, du numérique, de la vidéo, de la télévision, et du web. Les trois textes réunis dans cet ouvrage témoignent de ces nouveaux états de l'image et de régimes de narration, des passages entre les espaces de créations, et des nouveaux champs d'exploration qui peuvent ainsi s'ouvrir.

#### La documentation française,

29-31, quai Voltaire,  
75344 Paris cedex 07  
Tél : 01 40 15 70 00  
Prix : 70 F

Les textes sont reproduits sur le site de l'AFAA : [afaa.asso.fr](http://afaa.asso.fr)

#### LES CLASSES CULTURE INTERNATIONALES, 2001-2002

A l'occasion de l'année européenne des langues, le Ministère de la culture et de la communication, et le Ministère des affaires étrangères ont décidé d'instaurer les Classes culture internationales. Elles seront accueillies par des monuments historiques, des musées, des

théâtres, des centres culturels et des cinémas. D'une durée de 2 à 5 jours, ces classes s'adressent à des jeunes de 15 à 19 ans ayant un niveau de langue intermédiaire ou avancé. La prise en charge pédagogique sera effectuée par les établissements culturels d'accueil qui fourniront aux enseignants les informations nécessaires à la préparation des séjours.

#### Renseignements :

[www.dglf.culture.gouv.fr](http://www.dglf.culture.gouv.fr),  
rubrique : classes internationales

#### Exposition

##### SOMEWHERE OVER THE RAINBOW, DANTE'S INFERNO

Du 21 juin au 9 septembre  
(fermé en août)

Dans le film *Le magicien d'Oz*, à travers la chanson « somewhere over the

rainbow », Judy Garland en appelait à un endroit magique, situé au-delà de l'arc-en-ciel, où tous les rêves pourraient se réaliser. Le FRAC Haute-Normandie a réuni un ensemble d'œuvres sur ce thème. L'arc-en-ciel désigne, dans la pratique artistique comme dans les mouvements sociaux, la volonté d'inscrire dans le réel les désirs, les aspirations et revendications de l'homme.

Parallèlement, l'intégralité de l'œuvre « Dante's inferno », de Tom Phillips sera présentée. Elle se compose de 139 planches illustrant l'Enfer de la « Divine Comédie » de Dante.

#### Trafic FRAC Haute-Normandie

3, place des Martyrs-de-la-Résistance  
F-76300 Sotteville-lès-Rouen  
Tél : 02 35 72 27 51  
[frac.haute.normandie@wanadoo.f](mailto:frac.haute.normandie@wanadoo.f)



Somewhere over the rainbow, Dante's Inferno, Tom Phillips © Frac Haute-Normandie / Conception : Vitriol

#### Concours

##### PRIX LITTÉRAIRE DES JARDINS

Jusqu'au 20 août 2001

Appel à participation à un concours de nouvelles, dans le cadre de *Lire en fête*, au château de Talcy. Le château de Talcy et son jardin, cadre rêvé pour l'écriture, ont suscité la création du *Prix littéraire des Jardins*. Destiné aux écrivains, professionnels ou non, ce concours a pour thème le jardin, au sens le plus large. Trois à cinq nouvelles sont requises pour participer. Monum, le Centre des monuments nationaux décernera, le 21 octobre prochain, le prix d'un montant de 20 000 F au lauréat.

Règlement et informations : [www.prix-litteraire-jardins.com](http://www.prix-litteraire-jardins.com)



Festival & expositions, France 2001, illustration : G. Piermatteo, © Editions : office central de partenariats

#### Publication

##### FESTIVALS ET EXPOSITIONS FRANCE EN 2001

Le guide présente, pour l'été 2001, les programmes détaillés de 650 festivals, et les 1 500 expositions temporaires organisées par les musées et centre d'art contem-

porains de toute la France, soit près de 10 000 manifestations. Classées par région, département et ville, ces informations sont aisément accessibles grâce aux index géographique, alphabétique et thématique. Ce guide de 650 pages est l'ouvrage de référence indispensable pour tous ceux qui ne voudraient pas manquer les événements culturels au cours de leur voyage ou sur leur lieu de vacances.

#### Office Central de Partenariats,

149, rue Saint Honoré, 75001 Paris  
Tél : 01 47 03 48 48 Prix : 60 F  
Ces informations sont disponibles sur le site du ministère de la Culture : [culture.gouv.fr](http://culture.gouv.fr), rubrique « événements culturels »

#### L'ART PREND LE MÉTRO

Jusqu'au 9 juillet 2001

Les voyageurs du métro peuvent découvrir sur les quais, une nouvelle série d'affiches RATP/Louvre consacrée, cette fois-ci, à la Mer. Des navigateurs, des écrivains et des chanteurs commentent des œuvres du Louvre, parmi lesquelles *Le Radeau de la Méduse*, de Théodore Géricault, *Port de mer au soleil couchant*, de Claude Lorraine dit le Lorrain, *Un port de mer au clair de lune* de Joseph Vernet...

#### Événement

##### 12<sup>e</sup> FESTIVAL DE CINÉMA EN PLEIN AIR AU PARC DE

#### LA VILLETTE

« Familles, clans et tribu ».

Du 17 juillet au 26 août 2001

Cet été, la prairie du triangle du parc de la Villette va redevenir la plus grande salle de cinéma de Paris. Dès la tombée de la nuit, les spectateurs pourront découvrir les films de grands réalisateurs (*Visconti, Bergman, Renoir, Cassavetes, Allen, Oshima, Kurosawa...*) réunis autour d'un thème commun : Familles de sang ou de cœur, unies ou désunies, rites et coutumes des clans et tribus, autant de rapports humains mis à nu par les 36 films qui seront projetés.

Parallèlement à cette programmation, la Grand Halle rendra hommage au Festival des Trois Continents, en présentant six films de réalisateurs dont il avait permis la découverte.

#### Le parc de la Villette,

211, av Jean Jaurès, 75019 Paris  
Tél : 01 40 03 75 00  
www.la-villette.com



#### Cinéma

### L'ART DU COURT MÉTRAGE, À LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Du 2 juin au 29 décembre 2001

Trop souvent oubliées des cinémathèques, les programmations de courts métrages sont pourtant des plus stimulantes: elles permettent d'établir des rapprochements, de susciter des rencontres inattendues entre les œuvres. Une sélection internationale de films courts qui ont marqué le septième art compose cette programmation. Chaque samedi, elle regroupe autour d'un fil conducteur une série de films, le plus souvent méconnus, et pourtant remarquables pour leur singularité, leur inventivité technique, ou l'influence qu'ils ont exercés sur d'autres artistes et cinéastes.

#### Palais de Chaillot

7, avenue Albert-de-Mun, 75116 Paris  
Renseignements : 01 56 26 01 01

#### Exposition

### VENISE, DU GRAND SIÈCLE À L'EMPIRE

Du 14 juin au 10 septembre

La Venise déclinante du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a rien perdu de sa puissance de séduction. La peinture fixe à jamais l'image d'une Venise pleine de verve, haut lieu de rencontres et de plaisir, tandis que les Empires voisins se disputent les territoires de cette puissance déchuë, qui devient le miroir du Mal du Siècle. L'exposition du Centre historique des Archives nationales s'insère dans le cadre du projet européen

« Med-Arces », qui réunit les institutions patrimoniales de plusieurs pays européens. Elle nous permet ainsi de découvrir cette période à travers le choix d'une quarantaine de documents, extraits de fonds prestigieux, tant français qu'étrangers.

#### Le lion, le Lys et l'Abeille

Musée d'histoire de France,  
Hôtel de Soubise  
60, rue des Francs-Bourgeois  
75003 Paris  
Renseignements : 01 40 27 60 96

#### Exposition

### BRUCE CHATWIN, L'ALTERNATIVE NOMADE

Du 23 juin au 1er octobre 2001

Si les livres et carnets de voyage de Bruce Chatwin sont devenus célèbres, peu nombreux sont ceux qui ont eu connaissance de ses photographies. Elles sont pourtant révélatrices de sa manière de voir le monde, de son « œil » très personnel : il fuit le pittoresque et le monumental, sait s'arrêter sur des détails, des associations de couleurs, avec cette rigueur raffinée qui le caractérise. L'exposition présente 83 photographies, auxquelles viennent répondre des fragments de ses écrits. Elle est accompagnée d'une publication.

#### Musée de la Mer,

Ile Sainte Marguerite, Cannes.  
Tél : 04 93 38 55 26. www.cannes-online.com/Français/expochatwinfr.html



Bruce Chatwin © Lord Snowdon/Camera Press/Imapress

#### Publication

### HANOÏ, LE CYCLE DES MÉTAMORPHOSES

Hanoï attire, émeut, charme et passionne. Elle est depuis plusieurs années l'objet de préoccupations renouvelées de la part

des chercheurs, historiens, architectes et urbanistes. Cet ouvrage est le fruit d'approches croisées de chercheurs vietnamiennes et français. Réunis autour du thème de la compréhension de la ville à partir de l'étude de ses plans, chacun en éclaire la lecture par la géographie du site, la relation de la terre et de l'eau, l'histoire de l'occupation de l'espace... Le tout illustré de nombreux schémas, cartes, et de magnifiques photos.

#### Les Cahiers de l'Ipraus,

Éditions Recherches/Ipraus, 260 F.



Hanoï, 1873, dressé par Pham Dinh Bach, édité par le service géographique de l'Indochine en 1916

#### Restauration

### UN NOUVEAU TRAITEMENT INSECTICIDE AU SECOURS DES ŒUVRES D'ART

Cent cinquante conservateurs de musée et restaurateurs d'œuvres d'art se sont réunis à Grenoble, les 5 et 6 juin 2001, pour un colloque sur le traitement anoxique (suppression des insectes par privation d'oxygène). La totalité des œuvres du musée de Grenoble (salles d'exposition et réserves) susceptibles d'être infectées, soit plus de 2 200 œuvres, a été traitée par ce procédé, qui consiste à chasser l'oxygène et à le remplacer par de l'azote pendant trois semaines, ce qui provoque l'asphyxie des insectes xylophages. Les musées de Marseille, le musée ethnographique de Perpignan, le musée d'Art moderne de Saint-Etienne et le musée des Augustins à Toulouse ont commencé à étudier la méthode retenue à Grenoble et envisagent de l'utiliser pour traiter leurs collections. Le futur

musée des Arts Premiers, dont les collections sont souvent composées de bois et de cuir, pourrait également l'utiliser.

#### Exposition

### LES BALS-CONCERTS AU KIOSQUE À MUSIQUE DU PARC DE LA VILLETTE

Du 15 juillet au 26 août

Avec leurs airs mi-guinguette, mi-concert en plein air, les bals s'inscrivent dans la tradition des fêtes populaires. Tous les dimanche à 17h 30, le kiosque à musique de la Villette va s'animer au son d'une musique venue du monde entier : des musiques d'Europe de l'Est, d'Afrique, d'Inde, des pays latins... seront au programme.

#### Entrée libre

Parc de la Villette,  
211, avenue Jean Jaurès,  
75019 Paris  
Tél : 01 40 03 75 00  
www.la-villette.com

#### Installation

### APPARTEMENT MODÈLE, UNE INSTALLATION ARTISTIQUE À L'ÉCOLE MATERNELLE.

« Appartement modèle »

est une installation artistique de Mustapha Sanaoui (architecte) et Nathalie Dubois (artiste) à l'école maternelle Geneviève Bon, dans un quartier en difficulté de Montpellier. Créée à travers l'atelier *art en thèse* (atelier de recherche urbaine, sociale et culturelle), ce projet est l'occasion de mener avec les enfants une série d'ateliers reprenant les thèmes développés par l'œuvre, (le logement, l'habitat, l'espace intime...). Il est prévu que cette installation tourne dans d'autres établissements scolaires dans l'année 2001/2002. Cette initiative s'inscrit dans la cadre de la circulaire de Jack Lang et Catherine Tasca, sur l'enseignement artistique en milieu scolaire.

#### Nathalie Dubois artiste

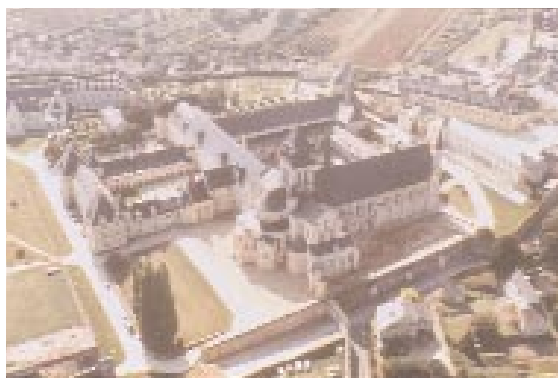
23, allée d'Irlande, 34080 Montpellier  
Tél 04 67 75 63 16  
Artenthese@wanadoo.fr

# CHANTAL COLLEU-DUMOND

## « FONTEVRAUD DEVIENDRA UNE VILLA MÉDICIS DU MULTIMÉDIA »



Chantal Colleu-Dumond © D.R.



Vue de l'abbaye royale de Fontevraud © D.R.

Chantal Colleu-Dumond dirige depuis deux ans le centre de rencontres de l'abbaye royale de Fontevraud. Ancien conseiller culturel à Bucarest et à Rome et ancien chef du département des affaires internationales au Ministère de la culture, elle entend faire de Fontevraud une « Villa Médicis de l'image du patrimoine ».

D'Aliénor d'Aquitaine, qui fut la protectrice de l'abbaye royale de Fontevraud à Jean Genet qui en fut un « hôte » quand celle-ci fut transformée en prison, le moins qu'on puisse dire de ce site traversé par l'Histoire, c'est qu'il stratifie de très nombreuses couches historiques contrastées. Puis à partir des années 70, l'abbaye retrouve un destin plus conforme au lustre de son

passé : l'abbaye est ouverte au public, puis elle est transformée en Centre culturel de rencontre par la volonté conjuguée du ministère de la culture et de la région des Pays de la Loire. Aujourd'hui, Chantal Colleu-Dumond entend développer à Fontevraud un nouveau projet culturel, associant patrimoine et technologie, réunissant la mémoire d'un lieu millénaire aux technologies les plus futuristes.

### Recherche patrimoniale et création multimédia

« L'idée que nous voulons faire prévaloir à Fontevraud, précise Chantal Colleu-Dumond, c'est celle de la rencontre de deux mondes : celui des historiens du patrimoine et celui des artistes multimédias. » On connaît bien la recherche historique dans le domaine du patrimoine. Signalons cependant la volonté d'ouverture de Chantal Colleu-Dumond : « je crois fermement aux rencontres, nous dit-elle, les rencontres entre intellectuels permettront de faire de Fontevraud un lieu vivant ».

### Mais comment va être utilisé le multimédia et à quelles fins ?

Chantal Colleu-Dumond nous parle de ce sujet avec passion : « Les nouvelles technologies ouvrent de nouveaux chemins à l'histoire et à la connaissance du patrimoine : les images de synthèse, les reconstitutions virtuelles ou l'archivage numérique permettront aussi bien aux spécialistes qu'au grand public d'accéder aux connaissances du passé. Mais elles elles proposent aussi de nouveaux défis aux créateurs : ils pourront par exemple recréer des mondes par le biais des images : des édifices disparus ou des fresques à demi effacées dont on ne possède que quelques fragments... »

### Des projets dans l'immédiat

#### Quels sont vos projets ?

« Nous aurons tout d'abord, à partir du mois d'octobre, deux artistes en résidence. Ils réaliseront la première intervention multimédia sur le site. La sélection se fait sur dossier. Je reçois chaque jour des dossiers... du monde entier ! Ce n'est pas la moindre des surprises que m'a révélé ce projet. C'est aussi

la preuve que nous comblons un manque. »

Les résidences dureront de trois à six mois. Elles seront pluridisciplinaires et porteront aussi bien sur des travaux d'artistes que sur des recherches scientifiques. « Mais il y a aussi, poursuit Chantal Colleu-Dumond, notre objectif de formation. Chaque année, 4 000 élèves des classes du patrimoine viennent déjà à Fontevraud. Nous voulons maintenant ouvrir des classes patrimoine sur les nouvelles technologies. Fin 2002, nous espérons aussi créer un DESS sur les nouvelles technologies au service du patrimoine. « Et dans l'immédiat ? » Un colloque rassemblant professionnels et institutionnels fera le point sur les avancées et les découvertes dans ce domaine. Le premier doit avoir lieu les 25, 26 et 27 octobre à Fontevraud. On organisera aussi chaque année un festival de l'image du patrimoine. » Voilà donc Fontevraud à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle. La plupart des projets seront menés dans la durée, avec comme ligne de mire, les neuf siècles qui ont façonné Fontevraud...